

Rémunération au rendement pour les sous-ministres, sous-ministres délégués et personnes rémunérées selon l'échelle salariale GX

Rémunération au titre du PGR pour 2022-23				
Résultat de l'évaluation	Augmentation économique	Progression dans l'échelle salariale	Rémunération à risque	Prime
N'a pas atteint	✗	✗	✗	✗
Pas en mesure d'évaluer	✓	✗	✗	✗
A atteint -	✓	✓	✓ DM-1/GX : au plus 10 % ✓ DM-2/3 : au plus 15 % ✓ DM-4 : au plus 20 %	✗
A atteint	✓	✓	✓ DM-1/GX : au plus 15 % ✓ DM-2/3 : au plus 20 % ✓ DM-4 : au plus 25 %	✗
A atteint +	✓	✓	✓ DM-1/GX : au plus 20 % ✓ DM-2/3 : au plus 25 % ✓ DM-4 : au plus 30 %	✗
A surpassé	✓	✓	✓ DM-1/GX : au plus 20 % ✓ DM-2/3 : au plus 25 % ✓ DM-4 : au plus 30 %	✓ DM-1/GX : au plus un montant additionnel de 6 % ✓ DM-2/3 : au plus un montant additionnel de 8 % ✓ DM-4 : au plus un montant additionnel de 9 %